

DE L'INTÉRIEUR**DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA
SURETÉ NATIONALE**

Villeneuve s/Lot, le 21 avril 1947

L'Inspecteur de Police des Renseignements
généraux détaché à Villeneuve s/Lot
à Monsieur le Sous-Préfet de

VILLENEUVE S/LOT

Conformément à vos instructions, j'ai l'honneur de vous rendre compte de ce que la poudrerie de Sainte-Livrade, actuellement en voie de disparition, est l'annexe de la poudrerie de Bergerac (Dordogne). Elle dépend donc du service des Poudres lui-même rattaché au Ministère de la Défense Nationale. Cet établissement, dont le Directeur est M. ALGRAIN, domicilié à Casseneuil, possède 5 camps qui devaient être affectés au logement du personnel. Ce sont :

- ✓ - Le camp du Moulin du Lot (commune de Ste Livrade), occupé par l'Armée de l'Air;
- ✓ - le camp de la Gladouze (commune de Casseneuil), occupé par l'Armée de l'Air;
- ✓ - Le camp de la Gare (commune de Casseneuil), actuellement inoccupé;
- ✓ - Le camp de Bias (commune de Bias), occupé par l'Armée de l'Air;
- Le camp de Carrère (commune de Villeneuve s/Lot), utilisé par le Ministère de la Justice;
- Le camp de Gilet (commune de Ste Livrade), actuellement inoccupé, mais dévasté et rendu pratiquement inutilisable par les Russes en 1945.

Le camp de la Gare, seul inoccupé et susceptible d'utilisation immédiate, a été demandé par l'Entraide française pour

y établir une colonie de vacances pendant la prochaine saison d'été. A l'automne, ledit camp sera vraisemblablement vendu à M. SENCHOU, industriel à Casseneuil, qui se propose d'en faire une cité ouvrière.

L'Inspecteur des R.G.

AC 14